



**Déclaration liminaire**  
**au Comité Technique Local**  
**du 14 juin 2018**



Évreux, le 14 juin 2018

Monsieur le Président,

Vous présidez votre première instance de dialogue social aujourd'hui au sein de la DDFIP de l'Eure. Les élus de Solidaires Finances Publiques vous souhaitent la bienvenue et espèrent que nous pourrions avoir avec vous des échanges constructifs et emprunts de respect mutuel.

Nous ne pouvons commencer cette séance sans aborder le contexte national dans lequel nous évoluons.

Monsieur le président, les temps que nous vivons sont marqués par des reculs sociaux jamais atteints depuis des décennies. Le gouvernement en place s'attaque clairement aux fondamentaux de notre pacte républicain que sont le droit du travail, la protection sociale et le service public. Il affaiblit jusqu'à l'anéantissement, tous les mécanismes de protection, de solidarité et aussi de contrôles et de régulation économiques et sociaux. L'exécutif entend finir et amplifier le travail commencé par ses prédécesseurs. Emmanuel Macron l'a réitéré, il souhaite changer le pays et il le prouve depuis son élection. Pour les fonctionnaires, c'est tangible. Ils ont été maltraités lors des précédentes mandatures, ils seront laminés par celle qui s'engage. C'est un choix politique fort qui n'épargnera personne à la DGFiP.

Depuis des années, Solidaires Finances Publiques alerte sur les dangers en cours. Le rapport du comité CAP 22 en est la parfaite synthèse. Rarement un document d'une telle importance pour l'avenir de la Fonction Publique et pour celui des personnels ne se sera fait autant attendre. La date de sa remise officielle a été repoussée à trois reprises. Il semblerait même qu'il ne soit finalement pas rendu public dans son ensemble, mais simplement mesuré après mesure au fil des décisions du Gouvernement. Ce qui semble motiver le gouvernement, c'est la maîtrise du dossier et éviter le risque que le contenu du rapport, à l'évidence explosif, soit confondu avec les décisions gouvernementales.

Au final, c'est bien l'opacité qui est de mise et à tous les niveaux. Et la concertation ? Pour le coup, il est clair qu'il n'y en aura pas ! Et les personnels ? Ils devront demeurer encore dans l'expectative et dans l'angoisse encore plusieurs mois avant de savoir à quelle sauce ils vont être mangés.

La Commission Européenne aussi s'est impatientée. Elle a adressé au Gouvernement français une missive lui indiquant que si la France est sortie du dispositif de surveillance pour déficit public supérieur à 3%, elle n'a pas totalement rassuré la Commission sur ses capacités à répondre aux injonctions européennes. Pour valider définitivement la trajectoire budgétaire présentée par la France, la Commission exige de véritables garanties promises par notre gouvernement au travers du programme CAP 22. Cela confirme les mensonges éhontés du Premier Ministre et les Ministres de

Bercy sur les objectifs fixés au comité CAP 22 : le pré-requis budgétaire sera bien le moteur des évaluations à venir.

Dans cette déclinaison mettant à mal le Service Public, la Fonction Publique et les personnels, quelles sont les perspectives pour la DGFIP ? La réponse est claire: supprimer entre 15 et 20 000 emplois au titre du quinquennat. Ce chiffre s'appuie sur les engagements du Président de la République en matière d'évaluation des effectifs de la Fonction Publique mais aussi sur les annonces de Bruno Parent sur le volet emploi du budget 2018 de la DGFIP.

Quels sont les leviers pour parvenir à ces suppressions d'emplois ?

- Le premier, créer une plate-forme dans un État plate-forme. A la DGFIP et à l'horizon de trois ans, l'ensemble des données traitées pourront être numérisées dans des bases nationales interconnectées.

- Le deuxième consiste à revisiter les missions dont le périmètre était jusqu'alors ancré dans les principes fondamentaux du service public. CAP 22 a pour objet de lever ce verrou.

Entre le mois de juin et celui de décembre, s'élaborera un document d'orientation stratégique qui viendra dérouler le menu jusqu'en 2022. La DGFIP peu à peu dépecée sera plus concentrée et considérablement réduite.

Ainsi, l'Adaptation des Structures et du Réseau se poursuit. A l'ordre du jour de notre réunion, vous présentez votre projet départemental 2019 pour avis.

Sur la forme, Solidaires Finances Publiques considère que ces projets ont un impact sur les conditions de travail des agents et en cela ne pourra valablement se prononcer sans l'avis préalable du CHSCT. C'est pourquoi nous demandons un report de ce point pour avis en attendant les conclusions du dit CHSCT.

Les élus de Solidaires Finances Publiques souhaitent également attirer votre attention sur la nouvelle réglementation en vigueur qui impose aux directions locales désormais de fournir un dossier complet de présentation de la prise en compte des conditions de travail dans un projet aux représentants du personnel et non plus de simples fiches d'impact.

A minima, ce dossier devra nous être transmis pour la prochaine réunion conformément à la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018.

Concernant le DUERP /PAP ceux-ci doivent nous être présentés pour avis et non pour simple information. Dans ce cadre, les élus de Solidaires Finances Publiques partagent en tous points l'avis rendu par nos représentants en CHSCT. Nous demandons que celui-ci soit annexé au procès verbal de la séance.

A la lecture de l'ordre du jour, nous apprenons la suppression des cellules CSP des SIP et leur intégration au PCR. Ce point est soumis pour information.

Pour les élus de Solidaires Finances Publiques, il s'agit bien là d'une restructuration qui aura des conséquences sur l'organisation du travail et la chaîne du contrôle fiscal. Nous souhaitons que ce point soit traité pour avis dans le chapitre ASR 2019 accompagné du dossier d'impact correspondant.

Quant à la mise en place des caisses communes, nous sommes là aussi consultés pour avis. Cela pourrait nous satisfaire or, l'une des deux est déjà mise en place. Ce n'est pas ce que nous appelons le dialogue social !

Ensuite, alors que notre réunion n'est convoquée que sur la matinée vous ajoutez 5 points pour information au 6 déjà évoqués précédemment au motif que ceux -ci ne requiert pas notre avis.

Solidaires Finances Publiques ne partage pas cette analyse et vous demande donc que les points concernant le bilan de la campagne IR et la fermeture des restaurants administratifs soient traités avec les documents nécessaires lors d'une prochaine réunion et après avis du CHSCT sur le second point.

Nous vous demandons également que le point concernant la fermeture des antennes SIE de Bernay et Verneuil d'Avre et d'Iton soit traité comme un point ASR avec dossier d'impact et avis du CHSCT.

Les élus Solidaires Finances Publiques en CTL.

Isabelle LAURENT ( titulaire)

Jean-Christian ETIENNE ( titulaire)

Chantal CADIOU ( titulaire)

Benoît COURTAUT ( suppléant )

Jean-françois LOUIS ( suppléant )